

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de Michel Ferrier
(séance du lundi 25 janvier 2010)

Alain Besançon : Nous avons appris que l'armée algérienne a renvoyé en Russie des avions qu'elle y avait achetés en raison de dysfonctionnements ; que la Chine se passe de plus en plus de son armement soviétique. Nous savons par ailleurs que nous avons des difficultés à vendre le fameux avion Rafale, mais que nous avons essayé de vendre des frégates Mistral à l'armée russe - et aussi qu'il est question des avions Rafale - ce qui est une façon de relever le niveau technologique de cette dernière. Bien entendu, pareille décision n'a pu être prise qu'au nom de l'intérêt supérieur de notre sécurité nationale. Mais est-ce une décision purement militaire ? Est-ce une décision du pouvoir politique ? Est-ce une décision du pouvoir diplomatique ?

*
* *

Jacques de Larosière : Vous me permettrez de faire une observation qui nuance vos propos sur la différence entre, d'une part, la défense et la diplomatie et, d'autre part, les domaines économique et social où l'écart défini par vous serait moins caractérisé, du fait de la présence de nombreux contre-pouvoirs qui permettent d'infléchir les décisions gouvernementales. Les quatre exemples que je vais donner vous montreront que cela n'est pas toujours vérifié.

Le choix implicite de l'inflation, après la guerre, lorsque le général De Gaulle a choisi René Pleven plutôt que Pierre Mendès-France comme ministre des Finances, n'a jamais été soumis à l'opinion. Et l'inflation est demeurée un élément chronique de notre économie, à la différence de certains pays européens qui ont fait un choix « à la Mendès-France ».

De même le choix fiscal en faveur de la dette et contre les actions des sociétés n'a jamais fait l'objet d'un débat démocratique. Certes, il a été soumis, année après année, au parlement à travers la présentation du budget, mais la question n'a jamais été véritablement débattue devant l'opinion publique. Et cette situation est restée inchangée pendant plusieurs décennies.

Un troisième exemple, qui a duré près de quinze ans, est celui des pensions. Pendant très longtemps, on a expliqué que l'avenir des pensions était assuré, et cela, en dépit des données de la science démographique. Ce n'est que récemment que les problèmes concernant les pensions ont été mis sur la place publique.

Le laxisme budgétaire sera mon dernier exemple. Il s'est traduit, année après année, par un empilement de dépenses publiques et donc par un endettement croissant. Or, là non plus, les enjeux n'ont jamais été soumis à l'opinion publique.

Il ressort de ces quatre exemples, d'une part, que ce n'est pas seulement dans le domaine militaire ou dans le domaine diplomatique que des décisions ou des « non-décisions » engageant l'avenir sont prises de façon non démocratique ; d'autre part, que le long terme est trop absent de la politique au profit d'un court terme que l'on pourrait qualifier de populiste.

Ne serait-il pas intéressant, au cours de cette année académique, d'établir la cartographie de toutes les décisions ou les absences de décision qui ont été prises

sans l'assentiment populaire ? On pourrait alors constater que le coût de ces silences, de ces non-dits pour la collectivité a été considérable.

*
* *

Bernard Bourgeois : Votre communication pose un des problèmes fondamentaux pour la démocratie du rapport entre la politique intérieure et la politique extérieure. La politique intérieure exige pour la réalisation pacifique de ses objectifs la démocratie. La politique extérieure exige l'unité de commandement et d'action ; par conséquent, ses objectifs sont réalisés essentiellement dans la monarchie.

Spinoza fait l'éloge de la démocratie, mais, lorsque le *Traité politique* s'interrompt, il vient de dire que le pouvoir démocratique, le plus fort, dégénère nécessairement et, qu'après une étape aristocratique, il conduit inmanquablement à la monarchie. La question est donc de savoir comment il est possible de réaliser au mieux l'équilibre entre la politique intérieure et la politique extérieure ?

Un autre sujet qui apparaît dans votre exposé est celui des rapports entre la diplomatie et l'armée, entre le politique et le militaire. Les trois points énoncés par vous, qui plaident pour une gouvernance de la défense qui échappe aux exigences de la démocratie, à savoir la durée, l'expertise et le secret, valent aussi bien pour la diplomatie que pour la défense. Là aussi, comment pensez-vous que puisse être réalisé un équilibre entre l'intervention politique et l'intervention militaire ? Ne faut-il pas que l'un des deux moments assure sa liaison avec l'autre par une sorte de prééminence afin que l'un et l'autre puissent être réalisés au mieux ? Vous avez parlé du général De Gaulle. A-t-il d'abord été un génie politique qui s'est trouvé exercer le métier militaire où il a fort bien réussi ? Ou était-il d'abord un génie militaire qui s'est trouvé plongé dans une situation politique où il a excellé ?

Enfin, vous avez parlé du soutien actuel des démocraties par les forces de défense. Or, là où l'armée s'est affaiblie, son soutien est plus manifeste. En revanche, dans certains pays où l'armée reste forte, telle la Turquie, son soutien à la démocratie reste très conditionnel. Qu'est-ce qui dans notre époque, à vos yeux, favorise le soutien de la démocratie par l'appareil militaire ?

*
* *

Gérald Antoine : Vous avez envisagé un écart entre défense et démocratie en insistant sur les composantes de la défense, mais sans dire un mot de ce que vous entendez par démocratie. Cet écart n'est-il pas différent, selon qu'il s'agit d'une démocratie, d'une monarchie ou d'une oligarchie ? Un pouvoir autoritaire n'est-il pas plus enclin qu'une démocratie à préparer et à développer ses moyens de défense ?

*
* *

Georges-Henri Soutou : Votre exposé a démontré magistralement la vérité prophétique des paroles du président Eisenhower quand il a prononcé son discours d'adieu à la nation américaine à propos du complexe militaro-industriel et

du danger qu'il présentait. De façon inévitable en effet, en raison de l'évolution des techniques et de la complexité des choses, on finit par orienter, en temps de paix, des programmes de défense sans que ne soit exercé de réel contrôle démocratique. Vous avez établi comme garde-fou possible l'établissement d'une expertise qui permette aux dirigeants d'asseoir leurs décisions sur une pluralité d'avis. Cette expertise, comme vous l'avez constaté, est moins répandue en France que dans les pays anglo-saxons.

J'y vois deux raisons. L'une est la moins grande circulation entre les chercheurs, universitaires et laboratoires d'une part et les centres de décision politico-militaires d'autre part. L'autre raison tient sans doute à une politique d'archives trop restrictive, renforcée par la loi du 15 juillet 2008 qui rend quasi impossible toute recherche sérieuse sur les questions de renseignement ou les questions nucléaires stratégiques en France. Ainsi, l'abus du secret conduit à une sous-information non seulement du public mais aussi des spécialistes.

Un seul exemple permettra d'illustrer mon propos. On a cru pendant très longtemps qu'il existait une parfaite étanchéité entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire parce que, nous disait-on, il était impossible, à partir du plutonium produit dans les centrales nucléaires, de tirer un combustible utilisable pour des bombes. Or nous savons aujourd'hui que cette étanchéité n'a rien d'absolu et que, dès les années soixante, les Américains ont compris que l'on pouvait arriver – certes par des procédés très complexes – à faire des bombes atomiques à partir de combustible retraité de centrales nucléaires. Cela change bien sûr la donne quand on songe, par exemple, à l'Iran d'aujourd'hui. Il me semble donc que l'abus du secret est un obstacle à des décisions importantes qui devraient être prises en toute connaissance de cause. En particulier il est difficile d'obtenir le soutien de l'opinion publique, si elle se trouve insuffisamment informée des enjeux.

Par ailleurs, la décision de faire la guerre ou, plus généralement, d'employer la force, ne relève-t-elle pas d'un ordre démocratique ? Aux États-Unis, le *War Powers Act*, depuis la guerre du Vietnam, définit assez strictement le droit que le président a de faire jouer ce qu'on appelle là-bas le « privilège de l'exécutif », c'est-à-dire d'engager les forces américaines sans l'accord du Congrès. De même, en République fédérale, on sait fort bien que le principe même de l'engagement extérieur de la *Bundeswehr* a nécessité l'accord du *Bundesverfassungsgericht* de Karlsruhe, et que chaque opération extérieure fait l'objet d'un vote du *Bundestag* à intervalles réguliers. À votre avis, dans quelle mesure peut-on donner à la représentation du peuple la possibilité de se prononcer lorsqu'il s'agit d'employer la force à l'étranger ?

*
* *

Emmanuel Le Roy Ladurie : Au vu de votre exposé, comment doit-on juger l'intervention de la France en Afghanistan où nous avons contre nous la natalité, le fanatisme et la montagne ?

*
* *

Bertrand Saint-Sernin : On entend dire, notamment en France, que la simulation peut remplacer les essais. Est-ce que cela a un sens, techniquement, ou

bien cela signifie-t-il que lorsqu'on ne fait plus d'essais, au bout d'un laps de temps suffisamment grand, les armes en question perdent de leur crédibilité ?

Lors d'un séjour récent en Angleterre, j'ai été tout à fait étonné par la presse anglaise, qui accuse avec vivacité Tony Blair d'avoir inconsidérément déclaré la guerre en Irak – mais en oubliant que cette décision s'appuyait sur un vote favorable du Parlement, où les travaillistes aussi bien que les conservateurs s'étaient majoritairement retrouvés. On voit là que la démocratie a joué pleinement son rôle, mais que la versatilité de l'opinion publique ne permet pas d'assurer la continuité nécessaire à une mise en œuvre, dans le long terme, des décisions prises.

Par ailleurs, il est légitime de supposer que, dans une démocratie, ce sont les citoyens qui sont responsables de la défense de leur pays. Mais comment le problème se pose-t-il quand il n'y a plus de conscription ?

Enfin, pour apporter un exemple qui va dans le sens de ceux cités par M. Jacques de Larosière, j'évoquerai des décisions prises dans l'éducation nationale qui ont alourdi considérablement les horaires des élèves de l'enseignement secondaire et donc augmenté le coût (augmenté de 50%). Or, ces modifications sont le résultat d'une foule de petites décisions qui se sont prises pendant 25 ans sans qu'on ait mesuré les conséquences sur le rythme de vie des élèves et sur les dépenses de l'État.

*
* *

Michel Forget : Vous avez évoqué la position du général De Gaulle qui a imposé le nucléaire à la population, alors que celle-ci n'aurait peut-être pas donné son assentiment si un référendum lui avait été proposé. Parmi les raisons qui peuvent avoir motivé la décision du général De Gaulle, vous n'avez pas évoqué le sens et la connaissance de l'Histoire. Cela vaut du reste également pour les Français qui, au bout de quelque temps, ont facilement accepté la stratégie nucléaire.

Pour ce qui est de la durée des programmes de matériel, il me semble que l'on doit distinguer entre ce qui est normal et ce qui est choquant.

Il est normal d'avoir des programmes de matériel qui durent plusieurs décennies, parce que la technique permet de faire évoluer les équipements et les armements. Le B52 américain en est un bon exemple. Il date de 1956 ou 1958 et il y en a encore quelques-uns en service aujourd'hui. Symbole du tapis de bombes au Vietnam, il est devenu le symbole de la frappe chirurgicale en Irak, ce qui montre assez bien les progrès techniques accomplis. Mais il existe un risque. C'est qu'en s'appuyant sur des logiciels qui changent souvent, on change trop souvent de standards sans pouvoir être jamais à jour. Cela pose des problèmes particulièrement lorsqu'il s'agit de collaborer avec les Américains qui, changeant constamment de standards, tendent à nous contraindre finalement à acheter leurs produits.

En revanche, la durée de la prise de décision est choquante. N'a-t-il pas fallu dix ans pour prendre la décision de réaliser le Rafale après que le premier vol du prototype ? Or, il n'y a, dans ce domaine, aucune fatalité. Le Mirage IV, avion splendide, avait été réalisé en un temps record. De même les sous-marins nucléaires ou les missiles sol-sol stratégiques ont été réalisés dans des délais très brefs. Et que dire de nos armes nucléaires ! C'est une question à la fois de volonté politique et d'argent.

*
* *

Mireille Delmas-Marty : Vous avez fort bien présenté les raisons qui expliquent ce que vous appelez « la normalité » de l'écart entre les pratiques gouvernementales en matière de défense et la démocratie. Mais où commence et où s'arrête la notion de défense ?

Si l'on prend l'exemple du terrorisme, auquel vous avez fait allusion, à partir du moment où l'on admet le concept de « guerre contre le terrorisme », c'est-à-dire contre un adversaire qui n'est pas identifié à un État et sans qu'il y ait de commencement (pas de déclaration de guerre), ni de fin (pas d'accord de paix), comment définir la notion de défense ?

*
* *

Réponses :

À Alain Besançon :

Nous exportons un peu partout. Les autres aussi exportent. Est-ce que ce point est important pour l'intérêt national ? Je souhaite que notre pays soit un pays prospère sur la durée et je suis intimement convaincu que la prospérité va de pair avec la possession de la force.

Quand Mme Thatcher a fait la guerre à l'Argentine à propos d'un bout de terre sans aucune importance économique, stratégique ou autre, elle a fait passer au monde le message suivant : « Pour nous autres Anglais, tout compte et toute morsure à notre mollet sera durement payée ».

La France est un tout petit pays. Pour avoir de la force, il lui faut des armes. Dans les années cinquante, Marcel Dassault se promenait à l'état-major de l'armée de l'air et disait : « J'ai un bel avion, commandez-le » ; la question était alors simplement de savoir à quel prix et en quelle quantité. Aujourd'hui, la situation a radicalement changé. On ne s'équipe qu'avec ce qu'on est capable de fabriquer, sauf à se contenter d'armes dégradées. En Europe, c'est l'Eurofighter qui a gagné, un avion auquel nous ne participons que de façon très modeste. Il faut que notre outil national soit capable de produire l'essentiel de ce dont nous avons besoin. Pour cela, il nous faut pouvoir produire en grande quantité et vendre. Les exportations, qui nous permettent d'augmenter notre chiffre d'affaires, sont à cet égard indispensables. Mais il faut savoir que nous efforçons de ne pas vendre des choses qui pourraient être dangereuses pour nous ou pour nos alliés.

À Jacques de Larosière :

La défense serait-elle comme tous les autres secteurs et les maladies que j'y ai dénoncées se retrouveraient-elles aussi ailleurs ? Sans doute, mais je crois que ces maladies y sont plus fortes qu'ailleurs.

L'inflation s'est installée car Pleven a été préféré à Mendès-France. Mais les choix d'hommes ont toujours fait partie de la démocratie, avec le lot de non-dit qui s'attache à chaque personne ! Je constate simplement que, pour ce qui est de l'inflation, on a pu inverser la tendance alors que sur certains sujets de défense les choix ne sont pas réversibles.

La dette plutôt que le capital ? C'est vrai que la question n'a jamais fait l'objet d'un débat démocratique. Mais est-ce que le problème tel que vous le posez aujourd'hui, avec la connaissance que nous en avons aujourd'hui, se posait dans les mêmes termes à l'époque où les choix ont été faits ?

L'affaire des pensions relève d'une autre problématique. Il me semble que cette affaire a été favorisée par une espèce de consensus général pour ne rien voir, consensus des gouvernements, de droite ou de gauche, et même consensus des syndicats.

Le laxisme budgétaire également a profité d'un consensus général. La droite comme la gauche y ont trouvé intérêt car l'inflation permet de redistribuer de façon indolore des ressources entre les citoyens.

Je ne suis pas sûr que les mécanismes qui ont permis des changements nuisibles dans le domaine économique et financier soient de même nature que dans le domaine de la défense.

Cette réflexion sur le consensus de façade m'amène à une autre : les mécanismes de représentation du peuple ne sont aujourd'hui pas appropriés, qu'il s'agisse des syndicats, du parlement, des organes territoriaux, etc. On voit, à certains moments, se dessiner dans ces assemblées des consensus qui ne correspondent manifestement pas au consensus du peuple. Ce qui manque, c'est les outils de passage de la réflexion des instances dirigeantes vers le peuple.

À Bernard Bourgeois :

Vous vous êtes posé la question de l'articulation entre politique intérieure et politique extérieure en termes de dynamique. J'ai, de mon côté, plutôt posé la question en termes d'aboutissement. Je suis d'accord sur la dégradation, mais pas sur son résultat qui, en termes statiques, me paraît différent : l'écart est plus grand pour la défense.

Comment pourra-t-on faire partager au peuple les choix diplomatiques ? Au cours de ma carrière, j'ai abordé la diplomatie sous le simple angle utilitaire sans analyser le problème diplomatique en soi. Je ne pense donc pas être en mesure de vous apporter des compléments d'information.

De Gaulle a-t-il été plus militaire que politique ou l'inverse ? Je n'ai guère envie de trancher. Dans le général De Gaulle, je perçois trois composantes à niveau égal : c'est un politique, un militaire et un caractériel. Il fallait probablement qu'il fût caractériel pour réussir ; et peut-être même que la réussite d'un politique exige cette composante.

En réponse à votre dernière remarque, je dirais qu'une armée affaiblie n'est pas toujours une armée qui soutient l'État. Prenons l'exemple du Liban où l'armée, très affaiblie, a sapé l'action du gouvernement. En revanche, on peut parfois se féliciter que la Turquie compte quelques généraux forts. Faible ou fort ne me semblent donc pas être des paramètres pouvant connoter la conformité de la défense à la démocratie.

À Gérald Antoine :

Si j'ai beaucoup parlé de défense et peu de démocratie, c'est parce que je ne suis pas un professionnel de la démocratie. Je ne me suis jamais présenté au suffrage universel et je n'ai jamais participé à aucun cabinet ministériel. Je me sens donc démuné pour parler de démocratie.

Pour ce qui est de l'application de mes propos à un régime monarchique, je suis gêné par le fait qu'il n'existe quasiment plus de monarchie. Seul peut-être le

Maroc est encore une monarchie. Mais ni l'Angleterre, ni les Pays-Bas, ni le Danemark ne sont de véritables monarchies.

Quant aux autres formes de pouvoir, elles me semblent toutes intrinsèquement dangereuses en soi et le fait que la défense se rajoute au danger dans une dictature est presque un épiphénomène. Pour perpétrer ses turpitudes, une dictature n'a en effet nullement besoin de l'armée.

À Georges-Henri Soutou :

Oui, la mauvaise circulation des personnes entre universités et centres de décision explique la faiblesse relative de notre expertise. Je ne connais pas d'universitaires appelés à des fonctions d'autorité et l'inverse est considéré objectivement comme une relégation. En effet, quand on n'est plus au pouvoir, on se console en donnant des conférences dans des universités.

En outre, dans le domaine de la défense, l'université française est balbutiante, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. On peut penser que si l'université française avait plus d'activités sur ce terrain-là, les think-tanks seraient plus efficaces et qu'ils serviraient de base d'appui décisionnel pour les décideurs politiques. Chose inimaginable en France : Condoleezza Rice a été une universitaire avant de devenir ministre, puis de redevenir universitaire.

Vous m'avez convaincu en ce qui concerne le traitement restrictif des archives, mais je n'ai pas pu m'empêcher de penser que lorsque j'étais aux affaires, j'ai fait l'inverse. Je considérais en effet que cinquante ans étaient un minimum pour la divulgation de nos secrets sur l'arme nucléaire. Et quand on est passé à plus de cinquante ans, j'ai estimé que c'était encore insuffisant.

Pour ce qui est de la distinction nucléaire civil/nucléaire militaire, je dirai que la distinction, si on la fait façon simpliste, est effectivement caduque car on peut, en fait, faire des armes nucléaires avec à peu près ce que l'on veut. Nous, Français, pourrions faire une bombe atomique avec de l'uranium naturel. À plus forte raison est-il possible d'en faire avec de l'uranium retraité. Mais il n'est pas facile de faire une arme efficace et très peu de pays en sont capables. Les analyses des deux essais nucléaires pakistanais ont montré que le Pakistan n'y était pas encore parvenu. Il y a bien une vraie différence entre nucléaire civil et militaire, mais elle échappe à des délimitations trop rudimentaires, donc elle n'est pas très manipulable par les politiques.

Comment prend-on la décision de faire la guerre ? J'ai personnellement une lecture de la guerre du Vietnam qui est assez différente de celle communément répandue. Je pense que les Américains, qui se sont préoccupés en 1944 de libérer l'Europe, se sont dévoués pour le monde occidental en faisant la guerre au Vietnam. Tout le monde est libre aujourd'hui, mais ne sommes-nous passés très près d'un monde où aurait sévi la servitude ? Je dis merci aux Américains et je ne dis pas merci à Jane Fonda.

À Emmanuel Le Roy Ladurie :

L'intervention française en Afghanistan relève clairement des décisions de défense prises à rebours de l'opinion. On peut suivre les autorités quand elles estiment que notre sécurité se joue aussi en Afghanistan et qu'elles prennent là des dispositions que l'histoire jugera conforme à l'intérêt bien compris d'un peuple qui n'a pas assez de vision géostratégique. Mais on peut aussi y voir la résultante de pressions diplomatiques auxquelles nous avons cédé avec de bonnes et de mauvaises raisons à la fois. Je crois les deux explications vraies, mais, personnellement,

j'accorde plus de poids à la seconde. Je rangerai donc cette décision dans la rubrique des écarts mal justifiés.

À Bertrand Saint-Sernin :

Oui, la simulation permet jusqu'à un certain point de remplacer les essais nucléaires. Qu'est-ce qu'une arme thermonucléaire ? C'est une arme qui ne marche qu'en atteignant la température d'environ 50 millions de degrés. Comme on ne sait pas vraiment ce qui se passe à pareille température, on procédait naguère à des essais réels et à des mesures. Aujourd'hui, il existe une autre méthode qui consiste à analyser scientifiquement chacune des composantes, à regarder l'équation d'état de la matière et à reconstituer le tout.

Le seul inconvénient de cette méthode est qu'elle laisse des impasses. Un exemple d'impasse : la matière fissile qui implose est solide, mais en raison des pressions, elle se comporte comme un liquide. Cette matière se cristallise sous au moins cinq formes différentes. Mais comment savoir s'il n'existe pas une sixième forme de cristallisation ? La simulation ne permettra pas de le deviner car elle ne montre que ce que l'on sait déjà et dont on a besoin de préciser les paramètres. Prenons un autre exemple, banal et hors du champ nucléaire : qu'est-ce que de l'eau ? À moins 1°, c'est de la glace ; à plus 1°, c'est de l'eau ; à plus 120°, c'est du gaz ; mais entre moins 0,5° et plus 0,5°, ce peut être de la neige – et c'est complètement différent. Et si vous n'avez pas constaté que la neige existe, aucune simulation, à moins d'un incroyable hasard, ne vous permettra de le deviner.

En résumé, la simulation permet de répondre à toutes les questions dont on devine la réponse. Mais elle ne donne aucune indication sur les choses que l'on ne connaît pas du tout. Entrer dans les conséquences concrètes en matière de défense ne m'est pas possible pour respecter un nécessaire secret.

Les citoyens sont-ils responsables. Oui, ils devraient l'être, mais ils ne le sont pas. Toutefois, je voudrais souligner que cette responsabilité des citoyens dans la guerre est très récente. Elle a commencé en 1791 et s'est terminée chez nous en 1995. Le mercenariat est la règle. L'appel au peuple pour la guerre a donc été un phénomène passager et non une règle de fond. Mon sentiment est que le citoyen n'a pas forcément à porter son fusil pour qu'il y ait une conscience de défense.

Permettez-moi de ne pas commenter l'évolution des surcoûts de l'éducation nationale, domaine dans lequel nombre d'entre vous sont plus compétents que moi.

À Michel Forget :

Je souscris à tout ce que vous avez dit et je n'ajouterai que quelques commentaires. Oui, assurément, le général De Gaulle avait un sens aigu de l'Histoire.

Le B52 est à mon avis un des multiples exemples du fait qu'aux États-Unis le peuple fait confiance à son gouvernement. En lisant les journaux, on peut avoir le sentiment inverse. Pourtant les Américains font confiance à leur gouvernement sur des sujets dont ils sentent que le gouvernement les traite sérieusement. C'est une constatation que je ne peux hélas pas transposer en France.

À Mireille Delmas-Marty :

En France on a une conception élargie de la défense nationale. Le Secrétariat Général de la défense nationale (SGDN) est le conservatoire d'une définition extensive de la défense, à savoir qu'est défense tout ce qui concourt à la sécurité du pays. Or, compte tenu du fait que la sécurité du pays constitue un enjeu majeur, le SGDN a été placé sous l'autorité du Premier ministre et non celle du ministère de la défense.

Mais il s'agit bien sûr de se demander si cette conception extensive de la défense est normale ou pas. Il me semble que l'on trouve, dans les domaines que d'autres pays ne considèrent pas comme de la défense stricto-sensu, la même problématique à la fois en termes de danger et en termes de moyens. Pour les menaces, c'est évident. Pour les moyens, il faut une explication. Dans les dernières années que j'ai passées au Secrétariat de la défense nationale, j'ai essayé d'œuvrer pour que soient développés des systèmes d'armes appropriés à des luttes contre le terrorisme ou à des situations semblables à celle de l'intifada. Comment en-effet peut-on lutter contre cela ? Si l'on veut combattre de pareils phénomènes avec des fusils, le problème, une fois traité, est à coup sûr encore plus grave qu'avant le traitement. Or on peut concevoir des systèmes d'armes permettant de régler certains problèmes, par exemple, éliminer dans la seconde qui suit son coup de feu un tireur embusqué en milieu urbain. Cela nous aurait été utile à Sarajevo. Or ce sont des techniques tout à fait militaires qui peuvent donner ce genre d'outil.

*

* *